

SOMMAIRE

QUARTIERS

4 5

Foudroyage des trois tours au Moulon

CITOYENNETÉ

6 7

Installation des conseils de quartier

DOSSIER

8 9 10 11

Les Olympiades de quartiers de Bourges

JEUNESSE

12

Forum Jobs été

ENVIRONNEMENT

13

Arrachage de la jussie

SPORT

14 15

Fusion Bourges 18/Bourges Foot

CULTURE

16 17

Réorganisation des musées de Bourges

ASSOCIATIONS

18

TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Les mystères de Bourges



BOURGES EN IMAGES



Le mois d'avril a été marqué par de nombreux événements avec notamment le transfert dans les salons VIP du Palais des sports du Prado du centre de vaccinations contre la COVID-19 et l'installation des nouveaux conseillers de quartier qui s'est tenue en visioconférence compte-tenu du contexte épidémique.

LES NOUVELLES DE BOURGES • MAI 2021 • N° 268

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Martine Dubois/ Marylin Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



« Un quartier est une subdivision d'une ville ou d'un territoire. C'est aussi une échelle d'appropriation d'une partie de la ville par ses habitants, un ensemble urbain comportant certaines caractéristiques particulières ou une certaine unité. »

Vauvert, Pierrelay, Chancellerie, Lahitolle, Gibjoncs, Sembat, Aéroport, Centre-ville, Asnières, Pignoux, Moulon, Bigarelles, Mazières, Pissevieille...

Comme beaucoup de villes dans notre pays, Bourges est construite et riche de ses quartiers. Des quartiers avec un cœur de quartier, des écoles, des places, une identité, une organisation d'habitat et de services qui répondent aux besoins des habitants, des associations de quartier qui tissent le lien social, des brocantes et des fêtes de quartier...

Les quartiers sont les cœurs battants de notre ville à taille humaine.

Face à un développement périphérique anarchique qui a vu se multiplier, ces dernières années, les hypermarchés aux frontières de la ville, la municipalité que j'ai l'honneur de conduire, a souhaité faire du bien vivre au cœur des quartiers sa priorité et notre modèle de développement.

Développement économique en confortant la présence de nos commerces de proximité, développement éducatif en doublant le budget de fonctionnement et en rénovant les écoles de nos quartiers, développement écologique en favorisant la végétalisation de nos places et de nos rues, développement du lien social en soutenant la vitalité du tissu associatif de nos quartiers...

Pour permettre cette proximité avec vous, nous avons dès le début de ce mandat fait le choix de nommer des adjoints et adjointes pour chaque quartier. Olivier CABRERA est votre Maire-Adjoint de quartier Centre-ville, Sakina ROBINSON

BIEN VIVRE DANS NOS QUARTIERS, NOTRE PRIORITÉ

est votre Maire-Adjointe de quartier Aéroport, Val-d'Auron, Marie-Hélène BIGUIER, votre Maire-Adjointe de quartier Chancellerie, Gibjoncs, Moulon, France LABRO, votre Maire adjointe de quartier Pignoux, Sembat, Bigarelles et Philippe MARTIN est Maire-Adjoint spécial d'Asnières-les-Bourges. Ils sont à votre disposition pour vous rencontrer et contribuer à l'amélioration du quotidien sur nos quartiers.

A leurs côtés, les conseils de quartiers que nous avons officiellement installés le 14 avril dernier seront une pierre très importante dans la construction de ce vivre ensemble dans nos quartiers. Ils devront être des lieux d'échanges entre habitants pour débattre des priorités locales, envisager des projets et consolider notre gestion municipale au plus près des réalités des berruyères et des berruyers. Je tiens personnellement à remercier chacun des conseillères et conseillers de quartier qui se sont portés candidats pour participer pendant deux ans à nos côtés à ces instances de démocratie locale.

L'âme d'une ville se construit aussi de moments partagés en commun, de souvenirs collectifs, de morceaux d'une histoire commune.

Les olympiades de quartiers qui se tiendront cet été du 3 au 11 juillet ont cette ambition. Bâtir des équipes, révéler des talents, faire exister des collectifs entre générations, faire ensemble la fête, vivre nos quartiers et les faire vivre,...

Bien au-delà des défis sportifs qui verront se mesurer les équipes de chaque quartier, les olympiades de quartiers seront pour chacun de nous l'occasion de redécouvrir nos quartiers, leurs richesses, les petits et grands qui y vivent, les femmes et les hommes qui y habitent...

Cet été, Bourges sera riche de ses quartiers, sera riche de chacun de vous.

Yann Galut

Maire de Bourges

DÉMOLITION DE 3 TOURS

au Grand Meaulnes

Dans le cadre du Nouveau Plan de Renouvellement Urbain (NPRU2), engagé par la Ville de Bourges, l'Agglomération Bourges Plus et le bailleur social public Val de Berry, 3 tours de la résidence du Grand Meaulnes seront démolies le 30 mai prochain. Une démolition exceptionnelle par « foudroyage » pour concrétiser ce projet d'envergure dont l'objectif est de redessiner, moderniser et redynamiser plusieurs quartiers de la ville, dont celui du Moulon.

Dimanche 30 mai, à 11 heures, les Tours du Grand Meaulnes disparaîtront définitivement du paysage du quartier du Moulon. La démolition des trois immeubles situés au 52, rue Camille Desmoulins, 1 et 3 allée d'Augsbourg marquera symboliquement l'entrée dans la phase concrète du NPRU2. En seulement quelques secondes les bâtiments s'effondreront par "foudroyage". Une technique de démolition exceptionnelle choisie par Val de Berry à l'occasion de son centenaire.

3 tours et 202 logements

Les travaux de désamiantage et de curage des bâtiments ont été réalisés par les entreprises locales SBDR (Bourges) et DB Centre (Châteauneuf-sur-Cher) et sont terminés depuis février. La phase technique de préparation des bâtiments à la démolition, consistant à affaiblir la structure, a pu à son tour être achevée au cours de ces dernières semaines. Le tir de démolition aura lieu le 30 mai. L'évacuation des gravats quant à elle est planifiée pour les 2 mois suivants.

Cette démolition à l'explosif est rendue possible grâce au travail très précis des artificiers de l'entreprise Melchiorre, accompagnée par le bureau d'étude Ginger Deleo. Cette technique permet de réduire de trop longues nuisances aux riverains (une démolition classique durerait plusieurs mois). Elle engage la transformation rapide du quartier. Le foudroyage est une technique de démolition rapide et sûre déjà pratiquée dans de nombreuses villes. Elle nécessite néanmoins de prendre certaines précautions pour garantir la sécurité dans un périmètre d'environ 150 mètres autour des immeubles concernés par l'opération.

Évacuation et accueil temporaire des ménages

Les riverains qui habitent sur ce périmètre d'évacuation devront obligatoirement quitter leur logement au moins pour quelques heures, le jour de la démolition. Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner dans la zone. La ville de Bourges en lien avec l'Agglomération Bourges Plus, les services de l'État et Val de Berry mettra plusieurs sites et personnels à la disposition des habitants pour les accueillir. L'évacuation des logements s'effectuera à 7 heures. Chacun pourra ensuite regagner son logement après accord des autorités vers 13 heures. Compte tenu de la situation sanitaire, aucun rassemblement ne sera autorisé pour assister à l'événement. Un direct en vidéo devrait néanmoins être proposé sur internet pour que tout le monde puisse profiter de cet événement spectaculaire et marquant.

Un réaménagement de qualité

Suite à la démolition des 202 appartements, le site Grand Meaulnes sera requalifié et totalement réaménagé. Les trois tours faisant partie d'un ensemble de 8 bâtiments, les 5 autres, réhabilités en 2017, seront eux résidentialisés (1, 3, 5, 7 avenue d'Augsbourg et 50 rue Camille Desmoulins) à partir de 2023. 5 parcelles seront mises en vente et 11 pavillons locatifs verront le jour à partir de 2024. Au cours des prochaines années, le quartier va considérablement se métamorphoser et écrire un nouveau chapitre de son histoire...

GRATUITÉ DES BUS LE WEEK-END !

Initialement prévu en janvier dernier, le dispositif avait dû être repoussé compte tenu du contexte sanitaire. A partir du 8 mai, la gratuité des bus le week-end sur le périmètre d'Agglobus sera en place. Une première étape avant une gratuité totale pour 2023.

« Les bus seront gratuits le week-end à Bourges à partir du 8 mai et pour tout le monde ! C'était un engagement de campagne auquel nous tenions », explique Jean-Michel Guérineau, maire-adjoint à la rénovation urbaine et à la mobilité et président du syndicat des transports de Bourges, Agglobus.

« Cet engagement va de pair avec la modernisation du réseau des transports sur lequel nous travaillons, confie-t-il, avec la perspective d'un Transport en Commun en Site Propre doté d'une nouvelle navette électrique, depuis la gare jusqu'à l'esplanade de l'Europe et la mise en place de Bus à Haut Niveau de Service sur les principales lignes du réseau ».

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la décision prise l'automne dernier d'instituer la gratuité des sorties scolaires pour les écoles maternelles et primaires. Une gratuité des week-ends qui « coûtera » 200 000 euros par an au syndicat des transports. « Un effort nécessaire pour renforcer l'attrait pour notre ville » souligne Jean-Michel Guérineau. Le réseau de bus sur l'agglomération de Bourges devrait évoluer jusqu'à la gratuité totale pour 2023.

Prenez le bus pour pas un radis !

À PARTIR DU 8 MAI 2021

BUS GRATUITS TOUS LES WEEK-ENDS

aggloBus

EN SAVOIR : agglobus.com [agglobusbourges.official](https://www.facebook.com/agglobusbourges.official)

aggloBus

Prendre le bus ne vous coûtera pas UNE CACAHUÈTE !

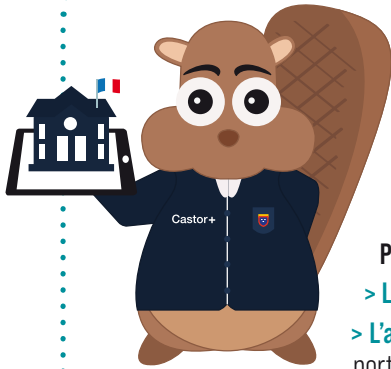
À PARTIR DU 8 MAI 2021

BUS GRATUITS TOUS LES WEEK-ENDS

aggloBus

EN SAVOIR : agglobus.com [agglobusbourges.official](https://www.facebook.com/agglobusbourges.official)

aggloBus



CASTOR+

Vous souhaitez poser une question, faire un signalement, contacter les services de la Mairie ?

Pour toute demande, quelle qu'en soit la nature, administrative (état-civil, élections ...) ou technique (incident sur la voie publique, dangerosité d'un nid de poule...), le service Relations Citoyens est à votre disposition.

POUR LE JOINDRE :

> **Le formulaire de contact sur le site internet de la ville de Bourges**

> **L'application Mobile Castor+**, téléchargeable depuis votre téléphone portable

> **Le numéro vert gratuit : 0 805 85 78 85** (gratuit depuis un poste fixe ou un portable), **du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message vocal.

VACCINATIONS GRATUITES

HORS COVID 19



**MERCREDI 19 MAI 2021
DE 14H30 À 16H30**

(centre de soins infirmiers des Gibjoncs, 8 avenue Stendhal).

Prendre rendez-vous auprès de l'IRSA au 02 48 27 28 15 pour y participer.



Marché

Le marché des Gibjoncs a lieu tous les vendredis matins

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte débute à 5 heures du matin dans les secteurs. Les dépôts peuvent être effectués la veille à partir de 18 heures

MERCREDI 12 MAI : secteur **Chaussée de Chappe - Pierre Bérégovoy - Avenue de Nevers**
Chaussée de Chappe - Rue Charlet - Avenue François Mitterrand - Avenue Pierre Bérégovoy - Avenue de Nevers

MODIFICATIONS DE COLLECTE PRÉVUES AU MOIS DE MAI EN RAISON DES JOURS FÉRIÉS :

> **Les samedis 1 et 8 Mai :** les collectes des OM du centre-ville de Bourges seront avancées au vendredi précédent soit les vendredi 30 avril et 7 mai .

> **Le jeudi 13 mai,** les collectes qui ont habituellement lieu le jeudi seront décalées comme suit :

- **Secteur Bourges Sud, Vorly, Saint Just, Le Subdray, Annoix**

Rattrapage le samedi 15 mai.

- **Bourge centre-ville** soir OM

Rattrapage le vendredi 14 mai soir.

- **Gros Producteurs** (Secteur Sud/Saint Germain du Puy) OM

Rattrapage le vendredi 14 mai.

> **Le lundi 24 mai,** les collectes qui ont habituellement lieu le lundi seront décalées comme suit :

- **Secteur Bourges Ouest, Berry-Bouy et Bourges nord** Rattrapage le samedi précédent soit le 22 mai

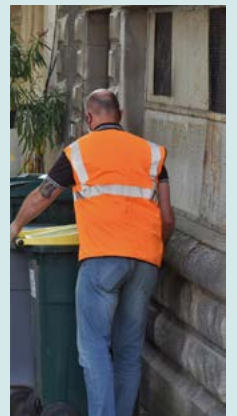
- **Bourge centre-ville** soir OM

Rattrapage le mardi 25 mai soir avec la collecte des déchets valorisables

- **Gros Producteurs** (Secteur Sud/Saint Germain du Puy) OM

Rattrapage le mardi 25 mai

Les bacs sont à présenter la veille au soir pour les collectes du matin et avant 13h pour les collectes d'après-midi.



TRAVAUX

AÉROPORT

Stade Jean Brivot : réfection de l'éclairage des courts de tennis couverts

ASNIÈRES

Stade Jacques Rimbault : déconstruction des loges du 3e étage

MJC d'Asnières : réfection des plafonds et des luminaires de la salle d'activité

Modernisation des stades : stade club canin / stade J.Rimbault : tribunes, annexe honneur modernisée en leds

AURON PRADO

Patinatoire : réhabilitation suite à sinistre

Ecole d'Auron : amélioration des bâtiments scolaires

Maison de santé du Prado : construction

Palais d'Auron : rénovation des sièges de la salle de spectacle (2e tranche)

Carré d'Auron : remplacement de la centrale incendie

CENTRE VILLE

Maison de la culture : construction

Place Rabelais : modification carrefour - aménagements cyclables : Plan Vélo Intercommunal

Place Clamecy : diagnostic archéologique pour installation conteneur

Alternat rue du Commerce

Mise en fonctionnement des bornes cœur de ville

Nuits Lumière : extension du parcours rue Moyenne et rue Michel de Bourges

CHANCELLERIE

Gymnase Gustave Pailloux : remplacement des luminaires de la salle

EDOUARD VAILLANT

Halle Saint-Bonnet : réfection de la couverture et des frontons / amélioration de la sécurité incendie

Faucardage mécanique

GARE

Centre nautique : mise en place de carrelage anti-dérapant au niveau des vestiaires et de l'extension

Faucardage mécanique

GIBJONCS

Dépôt des jardiniers : construction de vestiaires

Avenue du Maréchal Juin : aménagement d'un terminal bus au CREPS (Agglobus)

Mise en fonctionnement des contrôles de feux tricolores

PIGNOUX/SEMBAT/CHARLET

Route de Guerry : aménagement cyclable

PIJOLINS

Rue de Gionne : PVI aménagement de sécurité et de quai bus - finitions

VAL D'AURON

PRJ Val d'Auron : réfection des peintures de la structure y compris isolement phonique de la salle de répétition

Modernisation en leds

Faucardage mécanique

VAUVERT-PIERRELAY

Stade des grands Beauregards : réfection de la plateforme béton de l'entrée

Rue Louis Segret : réfection

ENSEMBLE DE LA VILLE

Entretien des avaloirs

Inspection télévisée des collecteurs d'eaux pluviales

Entretien de réseau par hydrocurage

Aménagement de quai bus (17U) - Mise en accessibilité



Restitution des premières ASSISES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

La Ville de Bourges a organisé le 20 Mars dernier, les Assises de la participation citoyenne. Les participants répartis en **6 GROUPES ONT ÉCHANGÉ SUR LA THÉMATIQUE DE LEUR CHOIX.**

1

SOUTENIR, PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES ET ASSOCIATIVES

Les participants à cet atelier ont montré une forte volonté de récolter, par différents procédés, les bonnes idées citoyennes. La problématique qui en ressort est d'aller chercher l'idée là où elle n'est pas ou que peu entendue.

>> EN RÉSUMÉ

Aller chercher les bonnes idées et ne pas se contenter d'attendre qu'elles se présentent. Valoriser les projets et leurs porteurs. Créer du lien entre chaque acteur dans le but de faciliter le développement des initiatives citoyennes et associatives.



- **Multiplier les lieux et les cibles** : l'objectif est notamment de toucher les plus jeunes citoyens tels que les étudiants en se rapprochant par exemple des lieux d'enseignements.
- **Utiliser des outils déjà à disposition** en les développant, tels que l'application Castor +.
- **Valoriser les projets** et les porteurs de ces projets.
- **Développer l'information** et la communication autour des initiatives de chacun
- **Créer du lien entre les différents citoyens** pour faciliter l'accompagnement et l'aboutissement des projets : élus, services municipaux, habitants, acteurs économiques, culturels, sportifs etc.

2

CONSEILS DE QUARTIER

L'enjeu de cet atelier était de déterminer le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier.



- **Le développement de la proximité** entre les habitants, le conseil de quartier et le lien inter quartier : cela passe par la mise en place d'événements fédérateurs ainsi qu'une communication plus systématique.
- **La volonté de se saisir de sujet à l'échelle du quartier** davantage qu'à l'échelle de la ville.
- **Un accompagnement de la part de la municipalité** qui prendrait la forme de formation sur le fonctionnement de l'administration territoriale. Dans le but de comprendre l'organisation d'une ville, les enjeux et les relations avec les services de la Ville.

>> EN RÉSUMÉ

Un réel besoin de développer le lien social entre les habitants et entre les conseils de quartier s'est dégagé lors des échanges entre les participants. Le conseil de quartier est une instance de participation locale et doit se saisir de sujet en rapport avec les problématiques de cette échelle. Connaître l'environnement dans lequel ils évoluent, le fonctionnement d'une collectivité, ses compétences et ses enjeux.

3

FACILITER LE DIALOGUE CITOYEN ET FAVORISER L'EXPRESSION DES CITOYENS

L'enjeu de cet atelier est de déterminer des pistes d'amélioration du dialogue citoyen par le biais d'outils ou de messages adaptés. Les participants se sont exprimés sur leur volonté de :

>> EN RÉSUMÉ :

Un message plus adapté à tous types de publics par le biais d'une vulgarisation de la chose publique ou d'une simplification de ce dernier. La ville est un lieu cosmopolite où il est important de prendre en compte toutes ses diversités et cela doit se ressentir dans le message diffusé. L'élu a un rôle à jouer dans cette volonté de favoriser le dialogue citoyen en étant porteur de la démarche par sa proximité et son écoute.

- **Repenser le message pour garantir sa compréhension** et son adaptation à tous les publics. Pour cela nombres d'entre eux ont évoqué la sollicitation des associations comme intermédiaire.
- **Appréhender la problématique culturelle dans son ensemble.** Et inclure toutes les diversités culturelles présentes sur le territoire berruyer.
- Aller vers est également synonyme de « **se faire connaître et reconnaître** ». Pour cela l'élu a un rôle à jouer dans cette démarche d'aller vers les citoyens. Venir à leur rencontre dans tous les moments de vie des citoyens.
- Parallèlement, aller vers c'est également **rendre accessible le processus démocratique** au plus grand nombre.
- **Développer des formes ludiques** dans le but d'intéresser et de former les citoyens à l'éducation civique. Pour qu'à terme, ces derniers puissent collectivement ou individuellement s'en emparer.

4

METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF

Cet atelier avait pour objectif de définir le fonctionnement du budget participatif dans la collectivité berruyère et le rôle de chaque acteur. Qu'il s'agisse des élus, des citoyens et agents de la Ville de Bourges.

Les objectifs du budget participatif sont les suivants :

- **Soutenir les projets citoyens**
- **Créer une dynamique collective** en valorisant l'expertise de vie des habitants et leurs idées citoyennes.
- **Accompagner l'émergence d'un projet**, permettre de mieux comprendre les compétences municipales et le fonctionnement institutionnel.

>> EN RÉSUMÉ

Impliquer davantage le citoyen au sein de sa collectivité par le biais d'une communication adaptée à tous sur le budget municipal. Définir et informer les habitants sur le cadre du budget participatif : son rôle, ses modalités de fonctionnement et de concrétisation. Favoriser le travail collectif entre les citoyens, les élus et les agents par l'expertise de chacun.

5

PARTICIPER À L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Les objectifs de cette thématique sont de former et d'informer les habitants aux valeurs de la République et aux principes démocratiques. Encourager la civilité et le civisme ou encore renforcer le pouvoir d'agir et la responsabilité de chacun.

>> EN RÉSUMÉ

Pour nombre de participants la transmission est vectrice de civisme et de civilité. Cela permettrait également d'éviter et de réduire le rejet d'un certain nombre de la chose citoyenne. Développer une culture de l'engagement en y intégrant à part entière les associations présentes sur le territoire berruyer. Enfin le véritable objectif est la transmettre aux plus jeunes, aux futurs citoyens de demain par le biais d'outils, de langages ou d'événements qu'ils comprennent.

- **Participer au renforcement du lien social entre les citoyens.** L'éducation à la citoyenneté permet de responsabiliser chaque citoyen aux enjeux de l'environnement dans lequel ils évoluent : la ville.

- **La transmission, plus de l'éducation doit concerner tous les citoyens**, des plus jeunes aux plus âgés. Pour cela il faut savoir concerner les citoyens les plus éloignés de la chose citoyenne.

- **L'organisation de rencontres est essentielle** pour échanger et transmettre entre citoyens.

- **S'appuyer et engager le dialogue dès le plus jeune âge.** Véritable relais au sein de leur cercle de vie, les plus jeunes ont un rôle à jouer dans le développement de la citoyenneté.

6

INSTALLER UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE

Cet atelier avait pour objectif de déterminer les conditions de mise en place de l'Assemblée citoyenne, son rôle et ses vocations. Ce qui ressort de cet atelier est la volonté de :

- **Proposer une Assemblée citoyenne**, composée de citoyens tirés au sort
- **Définir un périmètre d'action clair** et un pouvoir de décision en lien avec le conseil de quartier. Une assemblée qui soit une interface entre le conseil municipal, les habitants et les conseils de quartier.
- **Faire de l'Assemblée citoyenne un espace d'échange**, d'écoute et d'intermédiaire entre les citoyens et les élus.
- **Organiser cette instance en commission** pour travailler sur des sujets de la ville tels qu'est organisé le conseil municipal.
- **Former les membres de l'Assemblée**, afin qu'ils puissent être davantage à l'aise avec la chose publique et les accompagner par des agents ou élus de la Ville.

>> EN RÉSUMÉ

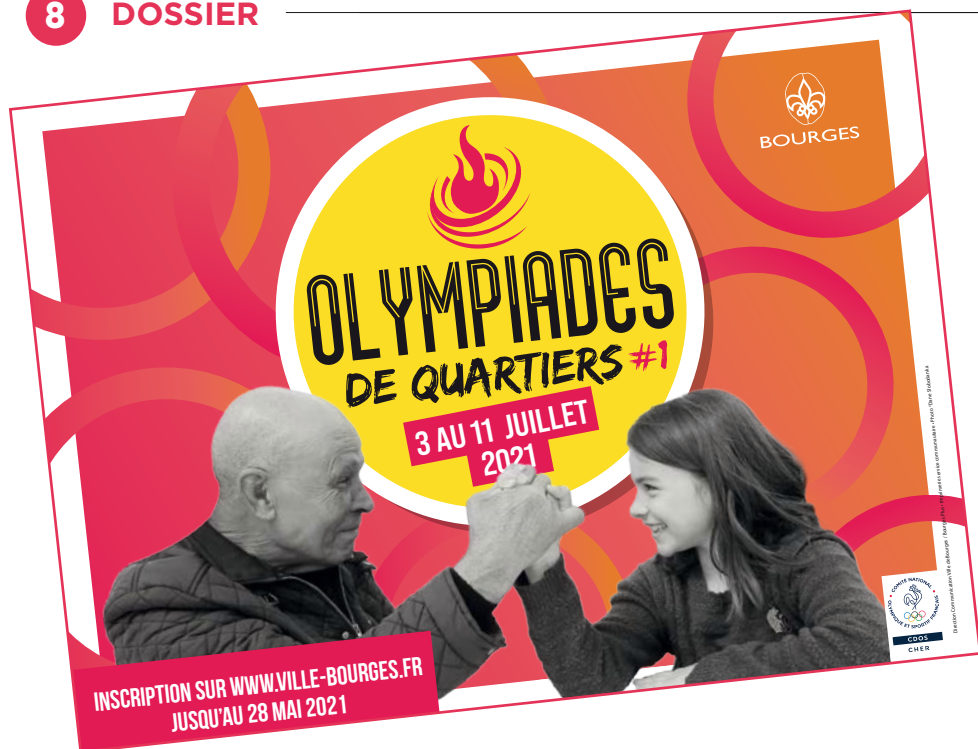
Lorsqu'on évoque cette instance de participation qu'est l'Assemblée citoyenne, nombre de participant s'interroge sur le rôle donné à cette dernière. Il s'agit pour cela de définir un périmètre d'action clair et un pouvoir de décision en lien avec le conseil de quartier. Outre son rôle, c'est également celui de ses membres qui questionne. Une Assemblée Citoyenne oui, mais avec des membres compétents sur la chose publique par le biais de formation. Une véritable interface entre toutes les instances existantes, un véritable relais citoyen à l'échelle du territoire berruyer.

**INSTALLATION DES CONSEILS DE QUARTIER**

La Ville de Bourges a organisé l'installation des conseils de quartier le 14 avril dernier en visioconférence.

Yann Galut, Maire de Bourges et Alain Bouquin, Maire-Adjoint délégué à la Citoyenneté et Démocratie Directe ont ouvert la séance par une introduction et le rappel du fonctionnement de l'instance.

Les conseiller.e.s ont ensuite rejoint leur conseil de quartier respectif pour un premier contact entre eux et leur maire-adjoint de quartier.



LES PREMIÈRES OLYMPIADES DE QUARTIERS

Inscrivez-vous !

Du 3 au 11 juillet, les quartiers de Bourges vont vivre au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques puisque Bourges organise ses premières Olympiades de quartiers.

En tant que « Terre de jeux 2024 » et Centre de préparation des jeux, la Ville de Bourges souhaite participer pleinement à la promotion des jeux Olympiques de Paris 2024.

Un événement fédérateur autour du sport

La Ville de Bourges organise un bel événement autour du sport, du 3 au 11 juillet prochain : les Olympiades de quartiers de Bourges.

Il s'agit de mettre en compétition les différents quartiers de la ville, pour y développer la pratique sportive d'une manière ludique.

« Ce sera un moment fédérateur pour l'ensemble des quartiers de notre ville et nous souhaitons que le plus grand nombre de Berruyères et de Berruyers, quel que soit leur âge, participe à ces premières Olympiades de quartiers », souligne Renaud Mettre, Maire-Adjoint chargé des sports.

Un événement ouvert à tous

Cette manifestation sera ouverte à tous, petits et grands, sportifs ou non, dans un esprit festif et convivial. Ce sera un grand moment de partage autour du sport et des valeurs olympiques.

Un grand tournoi officiel (sur inscription) :

11 épreuves proposées

Plusieurs disciplines sportives reconnues ont été retenues : Foot à 8, Basket 3 X 3, Tennis de table, Tir à l'arc, Aviron, Athlétisme (course en relais/lancers), Natation, Pétanque, E-Sport, quizz.

Les tranches d'âges

12 à 14 ans / 15 à 18 ans / 18 ans et plus

Les sélections par quartier

Les 3, 4, 7 et 8 juillet, se dérouleront les sélections dans les quartiers. Il s'agira de déterminer la meilleure équipe ou les meilleurs compétiteurs pour représenter le quartier – dans chaque discipline et pour chaque tranche d'âge - en vue de se qualifier pour les demies finales et finales.

Les phases finales des Olympiades

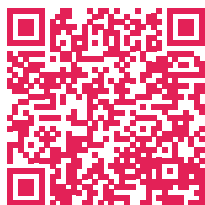
Les demies finales et finales auront lieu les 10 et 11 juillet, au complexe sportif Yves du Manoir. Des épreuves détermineront les vainqueurs pour chaque discipline et pour chaque tranche d'âge. Enfin, un quartier sera déclaré grand vainqueur de cette semaine d'Olympiades !

Des navettes gratuites, en partenariat avec STU Bourges, seront mises en place pour transporter les compétiteurs, à travers les différents quartiers de la ville.

Samedi 3/07	Dimanche 4/07	Mercredi 7/07	Jeudi 8/07	Samedi 10/07	Dimanche 11/07
Tournois qualificatifs		Tournois qualificatifs		½ finales	Finales
12-14 15-18 ans et + de 18 ans Accueil 13h00 Epreuves 14h00-18h00		12-14 15-18 ans Accueil 13h00 / Epreuves 14h00-18h00 + de 18 ans Accueil 17h30/ Epreuves 18h00-20h30		12-14 ans, 15-18 ans et + de 18 ans Accueil 13h00 Epreuves 14h00-18h00	
Gibjoncs	Moulon	Centre-ville	S e m b a t / Pignoux Bigarellles	Complexe Yves du Manoir Rue de Turly	
Aéroport	Val d'Auron	Asnières	Chancellerie		



ET AUSSI...



Le samedi 3 juillet à 11h, une flamme, portée par des jeunes berruyers de 9 à 12 ans, traversera la ville, partant de la Mairie pour rejoindre le complexe sportif Yves du Manoir et lancer officiellement les Olympiades de Quartiers de Bourges par l'allumage de la vasque olympique (sur inscriptions).

Parcours de la flamme sur villebourges.fr

Les 5 et 6 juillet, place Etienne Dolet, de 17h à 20h, deux jours de découvertes sportives encadrées par les bénévoles des clubs berruyers permettront au public de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines sportives (en accès libre et gratuit).

Et du 19 juin au 3 juillet, l'Espace Exposition de l'Hôtel de ville accueillera une exposition du Comité départemental olympique et sportif sur le thème des jeux Olympiques (en accès libre et gratuit).

Une journée spécifique pour les 6 à 12 ans (en accès libre et gratuit)

Une journée sera dédiée aux jeunes âgés de moins de 12 ans, le 9 juillet, au stade Alfred Depège, de 14h00 à 18h00. Des épreuves seront proposées pour gagner des points. Les points ainsi obtenus alimenteront le score du quartier.

Au programme : stands de lancers francs, tir laser, lancers, courses, défi jonglages, bêche but, boxe, quizz, E-Sport, mini-golf, jeu de l'oie, handball et rugby...

Un village olympique sera implanté pour l'occasion par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) qui viendra animer avec sa mascotte « JOJO l'écureuil » cette manifestation.



DATES DE LA CARAVANE

La caravane diffusera de l'information sur les Olympiades de quartiers et permettra aux jeunes de s'inscrire sur place directement.

Dates	Quartiers	Lieu	Horaires
Mercredi 12 mai	Chancellerie Moulon	Marché de la chancellerie	10h00-13h00
	Val d'Auron	Place Martin Luther King	14h00-16h00
Samedi 15 mai	Gibjoncs	Centre commercial Cap Nord	14h00-16h00
	Aéroport	Parking Carrefour Market (avenue M Haegelen)	14h00-16h00
Mercredi 19 mai	Centre-ville	Centre commercial Avaricum	14h00-16h00
	Asnières	MJC/City-stade	14h00-16h00
Samedi 22 mai	Sembat/ Pignoux/ Bigarelles	City-stade	14h00-16h00

BON À SAVOIR POUR VOTRE INSCRIPTION :

- Pour les disciplines collectives :
 - > 1 seule fiche par équipe est suffisante en indiquant les noms, prénoms et dates de naissance de chaque participant,
 - > Désigner un référent par équipe, qui recevra toutes les informations utiles,
 - > Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.
 - > Remplir obligatoirement une attestation/autorisation par participant.
- Concernant les épreuves E-sport, pétanque et natation, il n'y a pas de tranche d'âge obligatoire.
- Remplir 1 fiche « droit à l'image » par participant
- Pour le parcours de la flamme, selon le nombre d'inscrits, un tirage au sort sera organisé pour sélectionner les 12 jeunes berruyers porteurs de la flamme olympique.
- Après l'enregistrement de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation ainsi que les renseignements nécessaires à votre participation.

Pour toutes informations complémentaires :

www.ville-bourges.fr rubrique « sport »

Service des sports : 02/48/67/57/37

Service jeunesse : 02/48/57/83/31

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Conditions d'inscriptions pour les épreuves sportives :

- Habiter Bourges, ou représenter un quartier de la ville
- Avoir au moins 12 ans

Condition d'inscription pour le parcours de la flamme :

- Habiter Bourges
- Avoir entre 9 et 12 ans

Modalités d'inscriptions :

- Je télécharge la fiche d'inscription sur le site de la ville www.ville-bourges.fr ou je la récupère, soit dans un des Points Rencontre Jeunes de la ville, dans les mairies annexes, en mairie centrale, dans les Nouvelles de Bourges du mois de Mai, auprès de la caravane des olympiades les jours de passage dans mon quartier.
- Je remplis précisément la fiche d'inscription
- Je la retourne par mail à : olympiadesdequartiers@ville-bourges.fr ou la dépose dans un des Points Rencontre Jeunes ou en mairie annexe, en mairie centrale dans les horaires d'ouverture, auprès de la caravane des olympiades les jours de passage dans mon quartier.

TRAVERSÉE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

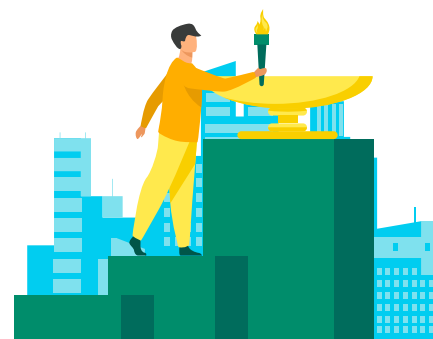
Tu as entre 9 et 12 ans et tu souhaites participer à la traversée de la flamme olympique dans la ville de Bourges ! Alors n'hésite pas à remplir la fiche d'inscription.

Cet événement aura lieu le 3 juillet 2021 à partir de 11h00.

Chaque enfant parcourra 350 m en portant la flamme et la transmettra à un autre participant tout en traversant la ville. Le parcours sera sécurisé, avec la présence

d'adultes pour encadrer les enfants participants.

Le départ se fera à la Mairie de Bourges pour rejoindre le complexe sportif Yves du Manoir afin de lancer officiellement les Olympiades de Quartiers de Bourges.



INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

ÂGE : QUARTIER :

TAILLE TEE-SHIRT : 8 ans - 10 ans - 12 ans - 14 ans - 16 ans

RESPONSABLE LÉGAL

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE MAIL : TÉLÉPHONE :

Je soussigné(e)..... responsable légal(e) de.....

- Autorise mon enfant à participer à la traversée de la flamme olympique,
- Ne présente pas de contre-indication à la pratique sportive,
- Autorise les prises de vue vidéo ou photo de mon enfant dans le cadre du parcours de la flamme et l'exploitation des images par la ville de Bourges durant cette manifestation

Signature des parents



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e).....

Adresse :

Code Postal : Ville :

.....

Pays :

Téléphone :

Mineur ou personnes sous tutelle ou curatelle* : Oui Non

autorise la Ville de Bourges à me photographier et à me filmer dans le cadre des olympiades de Quartiers de la Ville de Bourges.

Les données (clichés photographiques ou vidéos) ainsi collectées ont pour destination :

- la promotion de l'évènement avant, pendant et après,
- la promotion de toutes actions de la ville de Bourges, dans un cadre non-commercial.

J'autorise la Ville de Bourges à utiliser, publier, éditer, diffuser, reproduire, en partie ou en totalité les données sur lesquelles je suis reconnaissable, sur tout support (papier, internet, support analogique ou support numérique), pour une durée indéterminée, et dans le cadre précis décrit ci-dessus uniquement. En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la Ville de Bourges qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

La publication ou la diffusion des données, ainsi que les légendes ou commentaires

pouvant les accompagner ne devront pas porter atteinte à ma dignité, à ma vie privée ou à ma réputation. Les données ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Date et signature :

*AUTORISATION PAR LE PARENT/REPRÉSENTANT LÉGAL

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, être investi du droit de garde et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Date et signature du parent/représentant légal :

INSCRIPTION AUX OLYMPIADES DE QUARTIERS DE BOURGES

NOM PRÉNOM

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

HANDISPORT : OUI NON (rayer la mention inutile)QUARTIER VAL D'AURON MOULON CHANCELLERIE ASNIERES SEMBAT/PIGNOUX/
BIGARELLES CENTRE-VILLE GIBJONCS AEROPORT/VAUVERT

DISCIPLINE ET TRANCHE D'ÂGE : (1 seul choix)

Discipline	12-14 ANS	15-18 ANS	18 ANS ET +
TIR A L'ARC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TENNIS DE TABLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AVIRON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LANCERS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COURSE EN RELAIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
QUIZZ (sur le thème des Jeux Olympiques)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BASKET 3X3 (3 joueurs et 1 remplaçant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FOOTBALL (8 joueurs et 3 remplaçants)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> E-SPORT	Pas de catégorie d'âges		
<input type="checkbox"/> NATATION			
<input type="checkbox"/> PETANQUE			

POUR LE BASKET 3X3, COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Joueur 1			
Joueur 2			
Joueur 3			

POUR LA PÉTANQUE, COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Joueur 1			
Joueur 2			

POUR LE FOOTBALL À 8, COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Joueur 1			
Joueur 2			
Joueur 3			
Joueur 4			
Joueur 5			
Joueur 6			
Joueur 7			
Joueur 8			
Joueur 9			
Joueur 10			
Joueur 11			

« ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

Je soussignée.....atteste sur l'honneur, ne pas présenter de contre-indication à la pratique sportive.

Signature

Pour les participants mineurs

Je soussignée.....atteste sur l'honneur, que mon enfant.....ne présente pas de contre-indication à la pratique sportive.

(Signature des parents)



Forum JOBS D'ÉTÉ



SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTUDIANTS de Bourges : 2 étudiantes au BIJ (Bureau Information Jeunesse)

FORUM «JOBS ET CONTRATS ETUDIANT 2021»

Journées des JOBS D'ÉTÉ et petits boulots

**Judi 27 Mai 2021
de 16h30 à 19h**

Jardin de l'archevêché
dans le respect des consignes
sanitaires en vigueur

**ACCÈS LIBRE
ET GRATUIT**

- Postuler à des offres
- Rencontres et conseils avec des professionnels et des entreprises (Pensez à amener plusieurs CV)
- Atelier CV et Lettre de motivation
- Aide à la recherche d'offres d'emplois

Organisé par le service jeunesse de la ville de Bourges en partenariat avec la Mission Locale de Bourges et Pôle Emploi

Bureau Information Jeunesse
Halle St Bernard • 1er étage • 8 boulevard de la République
18000 BOURGES • Tél. 02 48 24 77 19 •
Email : bij@ville-bourges.fr
Facebook : jeunesse Bourges

Le Forum Jobs d'été et Contrats étudiants aura lieu le jeudi 27 mai, de 16h30 à 19h, dans le jardin de l'archevêché, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Organisé par le Bureau Information Jeunesse de la ville de Bourges, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale, le Forum Jobs d'été se tiendra, en raison du contexte sanitaire, en extérieur. L'édition 2020 fut annulée pour cause de pandémie mais lors de sa dernière édition en 2019, le forum a connu un vif succès avec près de 320 jeunes venus pour s'informer, échanger et mieux appréhender les offres et les besoins des entreprises. L'objectif de ce Forum est de présenter aux jeunes les métiers ou secteurs d'activités en recherche de candidats et de leur permettre de postuler sur les offres saisonnières et de contrats étudiants à l'année.

**Vous êtes une entreprise désireuse de participer ?
Vous souhaitez en savoir plus ?
Prenez contact avec l'équipe du BIJ au 02 48 24 77 19**

Dans le cadre des mesures d'urgence jeunesse mises en place par la Région Centre-Val de Loire, le réseau Information Jeunesse (IJ) a recruté 16 étudiants référents sur les 7 villes étudiantes les plus importantes de la région. Kandoua et Yousra ont pris leur fonction à Bourges. Rencontre.

Accueillies au Bureau Information Jeunesse depuis le 1er avril, Kandoua Gonty et Yousra Rassil, ont pour missions d'informer, orienter et aider les étudiants à trouver la bonne information et la bonne ressource pour leur permettre d'accéder à leurs droits, d'organiser des temps de rencontre et d'échanges et les informer sur les aides qui leur sont destinées en fonction de leur situation.



YOUSRA RASSIL,

19 ans, étudiante en 2^{ème} année DUT « Carrière sociale »

« Je suis étudiante à l'IUT de Bourges et je dois m'organiser pour concilier mes cours avec mon contrat (15 heures par semaine), du 1^{er} avril au 31 juillet, au BIJ. C'est une opportunité pour moi.

Financièrement, cela va m'aider pour payer mes études, mais c'est également une aventure humaine. En tant qu'étudiante, je connais les difficultés que vivent les jeunes actuellement. Notre mission repose sur cette idée de s'entraider entre étudiants. Certains ne sont pas à l'aise pour se renseigner auprès des structures. La démarche est plus facile lorsqu'il s'agit d'aller vers une personne de leur âge. Nous avons été formées par le Centre régionale d'information jeunesse (CRIJ) et notre objectif est de leur offrir notre soutien ainsi qu'un accompagnement personnalisé ».



KANDOUA GONTY,

23 ans, diplômée en licence pro « gestion de la protection sociale »

« Diplômée depuis l'été dernier, ce premier contrat me permet de me lancer dans la vie active. Comme ma collègue, Yousra, je bénéficie de mon expérience en tant qu'étudiante pour comprendre ce que traversent les jeunes. Pour ma part, je venais juste de commencer mon stage, obligatoire pour valider mon année d'études, lorsque le 1^{er} confinement a commencé. Mon employeur s'est adapté pour me permettre de poursuivre en distanciel mais tous les jeunes n'ont pas eu cette chance. C'est une période difficile. Ce projet d'accompagnement des jeunes par des jeunes est très intéressant. J'aurais aimé avoir ce dispositif... aujourd'hui, je suis heureuse d'y participer ».

Vous souhaitez les contacter ?

Par téléphone : 02 48 24 77 19 ou par mail : referent-etudiant.bourges@ijcentre.fr

Pour pouvoir suivre leur actualité rendez-vous sur leur page Facebook :

« Référents Etudiants Bourges » et sur instagram « referents.etudiants.bourges »



Le 29 mai prochain, l'Association des Maraîchers de Bourges, et l'association Patrimoine Marais, en partenariat avec la Ville de Bourges et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre, organisent une opération de nettoyage des coulants(*) berruyers. Sus à la jussie !

Il est peu de dire qu'elle est envahissante ! Depuis plus de vingt ans, la jussie colonise les marais de Bourges avec deux conséquences majeures : l'impact sur la faune et la flore locales mais aussi l'entrave sur la circulation des barques et de l'eau dans les coulants (**). Petit rappel de botanique : originaire d'Amérique du Sud, introduite en France au 19^{ème} siècle, on l'appréciait comme ornement des bassins dans les jardins. La Jussie se propage par bouturage, développant un « réseau » racinaire horizontal, en surface et en profondeur, dans des sols boueux ou sableux. Il suffit d'une tige, d'un fragment transporté par un oiseau, un insecte, le courant ou d'une semelle de jardinier pour obtenir une plante entière ! Dès lors, le « tapis » végétal empêche la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques entraînant de fait un appauvrissement de la biodiversité et la disparition de certaines espèces animales. Par ailleurs, le déplacement en barque de juin à septembre devient impossible en raison de sa prolifération. Selon les spécialistes, les périodes successives de sécheresse (comme en 2019 et 2020) aggraveraient davantage le phénomène d'invasion.

Appel aux volontaires

Pour endiguer sa prolifération, l'arrachage manuel des ramifications rigides, résistantes et cassantes demeure à ce jour la solution la plus adaptée. L'Association des Maraîchers de Bourges, Patrimoine Marais, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre et la Ville de Bourges ont donc décidé de s'associer pour mettre en place une opération d'arrachage. Les acteurs associatifs mettront à disposition barques et adhérents, le SIVY fournira les filets de rétention pour limiter la dissémination aval des petits fragments et la Ville de Bourges assurera l'évacuation des déchets végétaux. Le rendez-vous est fixé au samedi 29 mai, à partir de 8h30 au port aux échalotes, chemin des 4 pelles. Pour participer, il suffit d'être ganté, botté et de s'inscrire en amont. Un prétexte tout trouvé pour faire une (bonne) action environnementale... et respirer l'air des marais. Un espace de 135 hectares classés depuis juillet 2003, faut-il le rappeler, au Patrimoine environnemental remarquable (**).

(*) - couloir d'eau entre les terres permettant la circulation avec embarcation

(**) - classement du Ministère de l'environnement selon la loi du 2/05/1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

EN BREF

Nouvelle édition du dispositif "Plantez le Décor"

Si vous souhaitez planter une haie chez vous, vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour l'achat des plants, dans le cadre du dispositif "Plantez le Décor".

Toutes les conditions d'éligibilité sont disponibles sur le site internet : www.sirdab.fr/plantez-le-decor/



QUESTIONS À

CATHERINE MENGUY

Maire-adjointe déléguée à la Transition Écologique, aux Espaces Verts, au Bien-être animal

Quelle va être la contribution de la Ville de Bourges dans l'opération du 29 mai ?

« La Ville apporte son soutien logistique pour l'évacuation des déchets végétaux qui pourront, pour partie, être déposés à des fins de compostage sur des parcelles de propriétaires. Mais la majorité de la jussie arrachée sera collectée et évacuée par les services techniques pour stockage et traitement, ce dernier point étant actuellement en cours de réflexion. »

Pourquoi la Ville de Bourges s'engage-t-elle dans cette opération ?

« Si l'entretien des parcelles et coulants revient aux propriétaires des lieux, l'invasion de la jussie devient au fil des années un problème environnemental récurrent et conséquent. La Ville de Bourges se doit d'accompagner au mieux toute action contribuant à la préservation de la biodiversité, même si éradiquer définitivement la jussie reste tâche impossible en raison de son caractère invasif. L'objectif ici est d'en extraire un maximum afin de dégager les coulants principaux et ainsi de faciliter à la fois la circulation des embarcations mais aussi celle de l'eau. »

Comment doivent procéder les personnes désireuses de participer ?

« L'action sera ouverte uniquement aux personnes majeures, pour des raisons de sécurité évidentes. Le point de rendez-vous sera le port aux Échalotes. Quatre passagers prendront place dans les 15 barques des associations partenaires, soient un total de 60 personnes qui devront s'inscrire en amont. Toutes les modalités et informations sur l'opération seront prochainement disponibles sur la page Facebook et le site Internet de la Ville de Bourges. Et nous espérons un maximum de participants volontaires ! »

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

après des 2 associations de maraichers

• AMB : 02 48 21 30 63 • Patrimoine marais : 06 43 84 69 86

+ INFOS



ville-bourges.fr



ville de bourges-officiel

FOOTBALL

la fusion Bourges18- Bourges Foot actée

Deux clubs de football de Bourges évoluent au niveau N2. L'an prochain il n'y aura plus qu'une seule entité, très ambitieuse, tant pour l'équipe masculine que féminine.



Cheikh Sylla, Patrick Dorie, Yann Galut et Olivier Rigolet lors de la remise du rapport sur la fusion des clubs.

La construction du grand stade, en 1992, aux « Grosses Plantes » qui deviendra plus tard le stade Jacques Rimbault, devait asseoir le FC Bourges parmi l'élite du foot français. Après quelques mois très prometteurs avec des assistances supérieures à 5.000 spectateurs, ce fut au contraire un long déclin allant jusqu'au championnat régional. La fusion avec le voisin de l'AS Asnières permit de remonter en championnat national (le niveau 4 de la hiérarchie), sous le nom de Bourges 18. Mais la progression s'arrêta là.

L'ascension du Bourges Foot

Parallèlement, le « petit » club des Jeunes de Bourges Nord (les JBN) progressait lentement du niveau régional d'abord vers la N3, sous l'appellation de Bourges Foot puis en N2. Une vive satisfaction sportive mais qui était loin de simplifier les choses, sur le plan pratique. En toute logique, Le Bourges Foot quittait le stade Yves du Manoir pour jouer aussi au stade Jacques Rimbault. Une situation difficile à vivre, pour tout le monde d'autant plus que l'an passé le Bourges 18 de son côté accédait aussi à la N2.

Deux clubs en national 2

Bourges avait donc le « privilège », pour une ville moyenne d'avoir deux clubs en N2. Outre des conditions matérielles compliquées, le niveau était loin de répondre aux aspirations du public berruyer et même berrichon. N'avait-on pas vu 8.000 spectateurs venus suivre des affiches prestigieuses en Coupe de France, avec la venue chez les filles du PSG et de Lyon chez les garçons, alors que la moyenne des spectateurs ne dépasse pas habituellement deux cents spectateurs.

Une volonté politique pour la fusion

Dès son installation la municipalité de Yann Galut affichait clairement son souhait de voir réunies les deux entités. Pour le maire, il fallait même faire vite pour être opérationnel dès la prochaine saison. Parallèlement d'importantes rénovations seraient entreprises au stade Jacques Rimbault. En clair, toutes les conditions étaient réunies pour arriver à une fusion dont l'objectif est de faire monter les garçons en N1 du championnat national et les filles du régional, au national.



Le foot féminin aura une place primordiale dans le nouveau projet. L'objectif est d'accéder à la 2^{ème} division nationale.

Un médiateur pour la fusion

Patrick Dorie, l'actuel président de la SM Bourges (plus grand club de gymnastique de Bourges) qui fut aussi à l'origine de la grande aventure du Bourges Basket était chargée d'une mission de médiation devant conduire au rapprochement des deux clubs. Il a fallu faire vite. Pour Patrick Dorie, la mission s'annonçait rude « *d'autant plus que le maire voulait aller vite. Des contacts que j'ai eu avec des clubs comme Chartres, il en est ressorti qu'il faut bien de un à deux ans pour atteindre l'objectif de la fusion. Mais à vrai dire, j'aime bien la difficulté. J'ai commencé à réunir tous les clubs de la ville qui doivent être partie prenante de cette fusion. Certes au départ chacun est venu pour défendre son pré carré. C'est bien logique mais très vite une volonté s'est affichée : celle de l'intérêt commun pour du foot de bon niveau, à Bourges. J'ai côtoyé des gens intelligents. Je pense que dans cette fusion tout le monde sera gagnant. Les clubs mais aussi la ville avec un retour d'image très positif. Lorsque la fusion sera entérinée je m'assurerai pendant un an ou deux que les principes fondateurs, concernant notamment les clubs formateurs de la ville sont respectés.* »

Et pour les premières décisions, Olivier Rigolet co-présidera, avec Cheikh Sylla le nouveau club. Laurent Di Bernardo entrainera les garçons et Sandrine Jacquet, les filles.

BIENVENUE AU BOURGES FOOT 18

Une nouvelle page du foot berruyer se tourne. Après la fusion entre le Racing et le Foyer, puis entre le FCB et l'AS Asnières, le Bourges 18 et le Bourges Foot ont décidé la dissolution de leur association, pour créer un nouveau club : le Bourges Foot 18. Pour cela, il a fallu tenir deux assemblées générales extraordinaires pour acter la dissolution. Il n'y avait pas vraiment de suspense mais il fallait quand même atteindre le quorum. Ce qui fut fait rendant officielle la décision de dissoudre les deux entités.

Il faudra désormais tenir-en principe le 2 mai- une assemblée générale constitutive pour officialiser la création du Bourges Foot 18 présidé par Cheik Sylla et Olivier Rigolet. Sur le plan technique l'entraîneur des garçons sera Laurent Di Bernardo alors que Sandrine Jacquet entrainera les filles.

Les couleurs seront rouge et blanche. Exit le bleu et le vert !



CHEIKH SYLLA

Président du Bourges Foot

« La réussite d'un projet tripartite »

Le Bourges Foot a gravi un à un les échelons qui mènent du championnat régional, au national. Une grande performance pour ce club des quartiers nord, basé au stade Yves du Manoir qui a réussi à remplir le stade Jacques Rimbault, avec un match d'anthologie contre Lyon, en Coupe de France. « Déjà avec l'ancienne municipalité j'avais poussé pour qu'il n'y ait qu'un seul grand club, de niveau national à Bourges car je sentais bien un certain potentiel et un amour du ballon rond. Le nouveau maire dès son installation s'est complètement investi dans ce projet tripartite rassemblant les deux clubs et la ville. Sa proposition comportait un challenge sportif assorti de travaux d'importance pour transformer le stade Jacques Rimbault. Soyons réalistes, dans cette fusion tout le monde va s'y retrouver y compris la ville. Je suis heureux que ce projet ait démarré au niveau d'un club de quartier. Nous allons réussir une belle aventure humaine derrière le sport. Le timing était serré. Privés de compétitions nous avons pu dégager du temps pour mener à bien les discussions. Nous avons pu ainsi combler un vide. Et nous avons pris déjà les premières décisions en plaçant les bonnes personnes aux bons postes sans se soucier à quelle entité ils appartenaient. Et si les temps sont très durs avec l'arrêt des compétitions officielles nous nous efforçons de maintenir au stade Yves du Manoir l'entraînement pour les enfants, dans le respect des règles sanitaires. Le sport est en effet un élément incontournable de la vie sociale. »



OLIVIER RIGOLET

Président du Bourges 18

« 40 équipes l'an prochain »

Le Bourges 18 successeur du FC Bourges, après la fusion avec l'AS Asnières est un « gros » club présent dans toutes les catégories de l'école de foot à la Nationale 2. Avec une forte section féminine. Au total, il dispose d'un budget de 500.000 €. Pour son président, Olivier Rigolet, « les négociations se sont fort bien passées dans un climat de confiance. On va dire qu'en raison du covid et de l'arrêt des compétitions, nous avons pu disposer du temps nécessaire pour mener à bien cette fusion. Nous sommes tous des bénévoles et le temps risquait de nous manquer. En plus, tout le monde a été plus ou moins contaminé par le virus d'où des périodes d'indisponibilité. Il fallait pourtant faire vite car nous devons rendre avant le 30 juin notre copie définitive à la fédération.

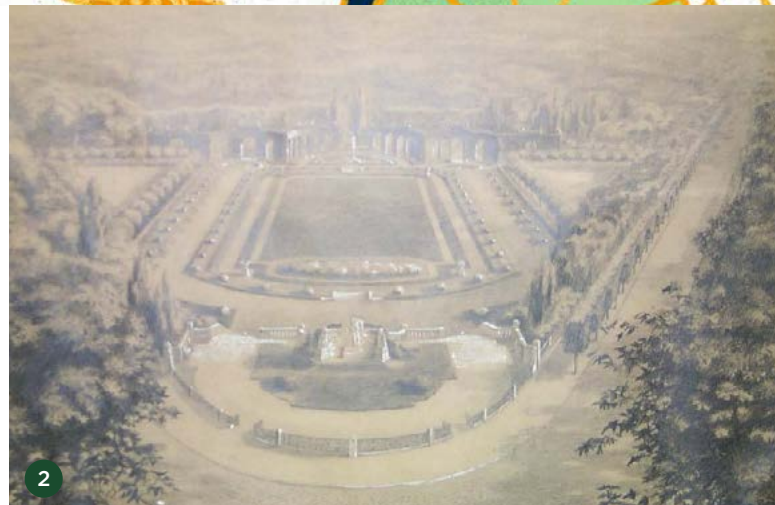
Le président régional et celui du district nous ont assuré que nous aurons, la saison prochaine, chez les garçons une équipe première en N2, une autre en N3 et la troisième en R1. Chez les filles, l'équipe 1 repart en Régional 1 et sa réserve renforcée par les filles du Bourges Foot en R2. Pourquoi le cacher, l'objectif est la montée de toutes les équipes. Même si la première année est souvent délicate. Nous disposerons du reste d'un budget conséquent, le double de celui que nous avons actuellement. Il est vrai qu'il y aura de nombreux frais notamment de déplacement. 40 équipes ce n'est pas rien ! »

PAUL MARGUERITA

l'homme du Jardin des Prés-Fichaux



1



2

1. Paul MARGUERITA adolescent - Service Espaces verts de la Ville de Bourges 2. Vue perspective du projet du Jardin des Prés-Fichaux de 1923 - Paul MARGUERITA, mine de plomb et gouache - Musées de Bourges

Vous avez sûrement flâné dans le Jardin des Prés-Fichaux. Mais connaissez-vous l'histoire de son créateur, Paul Marguerita ? Une exposition (*) lui est consacrée jusqu'au samedi 19 juin, à la Bibliothèque des Quatre Piliers.

Être le fils d'un jardinier est peut-être à l'origine de sa puissance créative. Toujours est-il, dès ses premières années, Paul Marguerita, futur concepteur du Jardin des Prés-Fichaux, montre une aptitude pour le dessin et la peinture. En 1913, son recrutement à 25 ans comme chef du service des Jardins de la Ville de Bourges va marquer le fondement d'une politique d'urbanisme vert, relayée après la Première Guerre mondiale par la municipalité d'Henri Laudier. Car le Jardin des Prés-Fichaux, inauguré le 23 juin 1930, est le fruit d'un volontarisme politique et du talent d'un créateur inspiré, devenu architecte-paysagiste. Le projet s'inscrit dans la vaste opération d'assainissement et d'urbanisation, inhérente à la politique hygiéniste de ce début du 20^e siècle. La conception et la réalisation du jardin s'échelonnent de 1921 à 1930, avec un statut d'espace public et une relative grande dimension (4 hectares). L'exposition « *Jardin des Prés-Fichaux, Paul Marguerita et l'Art Déco* », réalisée par les Espaces Verts de la Ville de Bourges, porte un éclairage particulier sur un artisan sensible, à la fois jardinier et artiste. Elle illustre également la place singulière de cette « œuvre », ancrée dans son époque, en architecture des jardins. Il est donc temps de redécouvrir l'âme et l'inspiration de « l'inventeur » de ce lieu emblématique, cher au cœur des Berruyers et largement fréquenté par les touristes. Un jardin extraordinaire de 90 « printemps », au charme et à la valeur patrimoniale toujours remarquables.

(*) - en raison du contexte sanitaire, l'exposition n'est visible que **sur rendez-vous au 02 48 23 22 40**.



À LIRE

« Le Petit Journal, Jardin des Prés-Fichaux, Paul Marguerita et l'Art Déco » permet de prolonger la rencontre avec l'artiste-jardinier berruyer, à travers une riche iconographie, des plans et une chronologie sur la réalisation du jardin... sans oublier, un retour sur le Centre d'apprentissage horticole de la Ville de Bourges situé de 1947 à 1971, dans le prolongement des « Prés-Fichaux ». Le livret est disponible gratuitement à la Bibliothèque des Quatre Piliers.

MÉMOIRE FILMÉE

Les films vidéo amateurs demeurent une mine précieuse d'informations et de témoignages. Ainsi, au cours de l'exposition, le visiteur pourra découvrir grâce à un montage en continu de treize minutes, le Jardin des Prés-Fichaux à différentes époques, son architecture, ses statues, ses floraisons... mais aussi, ses promeneurs, familles, enfants, le temps d'une pause sur un banc ou de jeux au détour des allées. Des moments de vie pris sur le vif comme autant de souvenirs, issus du fonds de l'Agence régionale Ciclic Centre-Val de Loire.

AUTOUR DE L'EXPOSITION



CONFÉRENCE

Les 90 ans du Jardin des Prés-Fichaux Historique et perspectives

JEUDI 20 MAI, À 19H • MÉDIATHÈQUE

Par Emmanuel Bajard, École nationale supérieure d'horticulture (Versailles), directeur de l'Écologie et du service Espaces verts de la Ville de Bourges



ATELIER APPLIS MANIA

Montessori Nature

SAMEDI 29 MAI, DE 15H À 17H
À partir de 8 ans • MÉDIATHÈQUE



ATELIERS POP-UP

MERCREDI 2 JUIN, DE 14H30 À 16H30
À partir de 6 ans

SAMEDI 5 JUIN, DE 14H30 À 16H30
À partir de 8 ans

BIBLIOTHÈQUE DES QUATRE PILIERS
SUR INSCRIPTION AU 02 48 24 33 40

NOUVELLE ORGANISATION des musées et du Patrimoine



La Ville de Bourges dispose d'un nouveau service « Musées et Patrimoine historique ». Focus sur l'organisation et les objectifs.



Florence Margo-Schwoebel (2^{ème} à gauche), Directrice du service et son équipe

La restructuration signe un engagement nouveau. Depuis octobre dernier, la Ville de Bourges a mis en place une organisation revue et corrigée des musées et du patrimoine. Ainsi, aujourd'hui, le service « Musées et Patrimoine historique » gère quatre composantes : les musées de Bourges^(*) ; le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Bourges ; la mission de Restauration des monuments historiques propriétés de la Ville de Bourges (création) ; la mission du Plan de gestion Unesco de la cathédrale Saint-Étienne. « Cette réorganisation vise à favoriser et développer le travail en transversalité pour tendre à une co-construction des projets, souligne Florence Margo-Schwoebel, directrice du service, le but est aussi de penser et bâtir des opérations notamment en matière de restauration, non plus au coup par coup mais avec une vision de moyen et long termes afin d'avoir une meilleure visibilité sur le contenu de réalisations, leur programmation, leur coût, les budgets, les options de financement... ». Pour cela, le service travaille actuellement à l'élaboration du Projet scientifique et culturel des musées (document obligatoire, NDLR). Cet état des lieux précis sur les établissements (musées, réserves) servira de base pour dégager les priorités et les axes forts de la nouvelle politique muséale de la Ville. Finalisation du document en juin.

(*) - musée des Meilleurs Ouvriers de France, musée du Berry, Hôtel Lallemant et musée Estève.

3

QUESTIONS À

CORINNE TRUSSARDI

Maire adjointe déléguée
au Tourisme et au Patrimoine

Pourquoi une restructuration des musées ?

« Le Patrimoine et les établissements qui la composent sont soumis, plus que jamais, à de nombreuses contraintes dont la première, économique. Avec cette réorganisation des musées et du secteur patrimonial, nous voulons une action basée sur la transversalité entre services afin de mener à bien, via une réflexion commune et concertée, des projets et des opérations de restauration d'œuvres et du bâti de manière optimale et efficace. »

Quels sont les axes forts que vous souhaitez développer en tant qu'élue ?

« Je tiens particulièrement à ce que les publics « empêchés » soient intégrés dans les nouvelles orientations. Les personnes en situation de handicaps, quelle qu'en soit la forme, les seniors mais aussi les personnes qui n'ont pas l'habitude ou n'osent pas franchir la porte d'un musée, doivent être prises en considération. Cette priorité de transmission vaut aussi pour les plus jeunes. La culture est pour tous au-delà des générations, des classes sociales, des connaissances. Cela passera dans la mesure des possibles, par un accès amélioré des sites mais aussi par des actions hors des établissements, à la rencontre de ces publics « oubliés »

Les musées, le patrimoine sont donc des « sujets d'avenir » ?

« Plus que jamais ! Nous disposons dans nos musées et leurs réserves, de grandes richesses dont il faudra aussi revoir les conditions de conservation. Nous avons par ailleurs la chance d'avoir un patrimoine architectural et historique exceptionnel, qui doit être mieux valorisé et mis en lumière. Portée par tous ces atouts, notre ville est candidate au titre de Capitale européenne de la culture. À ce titre, nous devons opérer un changement de cap significatif de notre politique de développement culturel. »

BROCANTE

L'Association Scherzo organise, à la Halle au Blé, une brocante populaire, ouverte à tous, le dimanche 16 Mai.

Prix du mètre linéaire : 3 euros – prix unique intérieur ou extérieur (3 mètres minimum).

DEUX POSSIBILITES :

Intérieur : voiture autorisée uniquement pour le déchargement et le rangement.

Extérieur : voiture autorisée près du stand.

RESERVATIONS OBLIGATOIRES : 02 48 24 96 23 / 06 15 43 03 40

En raison de la crise sanitaire des règles précises seront à respecter :

accueil des exposants de 6h à 7h30, accueil du public uniquement à partir de 8h

pas de buvette ni restauration, gestes barrières pour tout le monde (Masque – Gel – Distanciation – regroupement de plus de 6 personnes interdit). Ces règles sont applicables actuellement et peuvent être modifiées selon la situation sanitaire du moment.

TOURNE-LIVRES

L'association « Le Tourne-Livres » a élargi les horaires d'ouverture de son local situé au Val d'Auron, 16 rue Hippolyte Boyer : du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Elle reçoit des dons de livres (en bon état) qui sont revendus à bas prix. **Contact : 07 82 83 68 94.**

Un atelier d'aide pour les démarches administratives y est également proposé, sur rendez-vous au **06 62 79 76 26.**



CRÉATION THÉÂTRALE

L'Atelier théâtre des Gibjoncs présente sa création théâtrale sur la culture amérindienne "Je m'appelle louve" les Samedi 29 Mai et Dimanche 30 Mai 2021 dans la salle de spectacle du Hublot à Bourges.

Pour la saison 2020-2021, la troupe de jeunes comédiens part à la rencontre des Premières Nations d'Amérique du Nord :

Les recherches sur la fille sauvage trouvée en France au début du XVIIIe siècle vont entraîner les personnages à découvrir les amérindiens. S'entrechoquent les rencontres entre le monde des indiens et les européens en quête de nouvelles terres sur le continent américain, les idées des philosophes du siècle des lumières sur l'état naturel de l'homme, les souvenirs et les messages du passé... Une aventure qui nous fait découvrir la Nature comme bien commun à tous les hommes!

ASSOCIATION DES AMIS DES MUSÉES DE BOURGES

Devant les incertitudes qui persistent par rapport aux conditions sanitaires il a été décidé de reporter une fois encore le voyage dans le Kent. Il sera proposé en juin 2022 à des dates qui seront connues dans quelque temps. A ce jour le voyage au Portugal qui doit avoir lieu du 13 au 18 septembre 2021 est maintenu s'il réunit un nombre suffisant de participants (au moins 20 personnes) et si la situation évolue favorablement.

Nous espérons pouvoir proposer à nos adhérents un programme complet en septembre. Pour tout renseignement concernant ces projets et en attendant la réouverture du bureau merci d'appeler le **06 81 76 93 35.**

CAMP CHANTIER NATURE 18

Chaque année, Nature 18 organise un camp chantier, pour des jeunes de 14 à 17 ans au mois de juillet. Pendant 10 jours, ils restaurent une pelouse calcaire : le « Camp de César » à La Groutte, près de Saint Amand. Ils alternent travaux d'entretien du site et moments de détente pendant lesquels ils découvrent la biodiversité locale. Encadrés par des animateurs nature, ils évoluent en autonomie dans le respect de l'environnement. Cette année, le camp chantier aura lieu du 19 au 28 juillet 2021!

Les inscriptions sont ouvertes!

Contact : Sébastien Brunet - 02 48 70 76 26 / sebastien.brunet@nature18.org



MARCHÉ BIO ET LOCAL

Un marché de producteurs bio et local aura lieu sur le parking du magasin Biocoop au Bourgeon Vert le mercredi 26 mai prochain de 9h30 à 18h30. Il s'agira de la 4^e édition pour ce marché que nous proposons 4 à 5 fois par an. Au programme : des produits bio locaux, de la musique live, des animations (Bioberry proposera une animation spéciale peinture alimentaire), de l'artisanat (Artisans du Monde) et toujours uniquement de la vente directe ! Une quinzaine de producteurs locaux (tous installés en bio) seront présents toute la journée, parmi eux : **Le Gaec Saint Romble (viande de boeuf), Les Jardins de la Prêle (légumes), La Ferme des Places (fromages de chèvre), La Ferme Perreau (champignons), La Ferme des Grillons (Charcuteries), Fleur de Pétrin (pains, viennoiseries), Escarbio du Berry (escargots), Herberry (tisanes et plantes aromatiques), La Ferme Rechignon (farines), Les Jardins Gourmands d'Antoinette (confitures créatives et safran)... et un NOUVEAU PRODUCTEUR LOCAL à découvrir : Les Biscuits du Bourbonnais (biscuits bio faits mains).**

LIRE EN FÊTE

Samedi 29 mai de 13h30 à 18h · Entrée gratuite · Restauration et buvette sur place
Nombreuses activités et nombreux livres à gagner pour toute la famille

**Centre associatif : Hameau de la Fraternité · 29 rue Louise-Michel · 18 000 Bourges
02 36 24 14 33 · www.centreassociatif.fr**

MUSIQUE

THÉÂTRE DE RUE

DANSE

**APPEL
À PROJETS
CULTURELS et
ARTISTIQUES**

16 juillet au 22 août 2021

Dépôt des candidatures
avant le 17 mai 2021
à minuit

ARTS PLASTIQUES

PERFORMANCE

THÉÂTRE

**APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR
LA SCÈNE ARTISTIQUE ET
CULTURELLE**

La ville de Bourges organise un appel à projets pour soutenir la scène culturelle et artistique locale pour cet été, du 16 juillet au 22 août.

Cet appel est ouvert aux associations culturelles berruyères inscrites sur le portail associatif.

La date limite d'inscription est le 17 mai avant minuit

Retrouvez toutes les informations et le dossier d'inscription sur le site internet de la Ville de Bourges
rubrique Culture > Bourges ville de culture/

MAJORITÉ

Un budget 2021 sérieux mais volontariste

Malgré les difficultés financières induites par la crise sanitaire, le budget primitif 2021 qui a été adopté par la municipalité préserve l'essentiel à savoir :

- pas de hausse de fiscalité
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- une capacité d'investissement soutenue
- un endettement contenu
- le respect des engagements pris par la nouvelle municipalité

Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte particulièrement inédit de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et de confinements successifs qui ont fait subir à l'économie de notre pays et par voie de conséquences aux finances des collectivités locales un choc sans précédent.

Pour la ville de Bourges, l'impact de la Covid-19 se traduira par une perte estimée à 3,5 millions d'euros pour la seule année 2020. Mobilisée aux côtés de l'Etat, la Ville verra les conséquences de la crise sanitaire se prolonger sur 2021, l'impact supplémentaire sur l'excédent brut prévisionnel des mesures prises dans le cadre de la gestion de l'épidémie étant valorisé, sur les 6 premiers mois de l'année, à environ 1,6 million d'euros.

En cumul sur les deux exercices, la Ville subira une réduction de 5,1 millions d'euros de sa capacité d'intervention et d'investissement sans pouvoir bénéficier des mesures de compensation partielle des pertes de recettes arrêtées par le gouvernement, Bourges n'étant pas éligible aux dispositions prévues par l'article 21 de la 3^{ème} loi de finances rectificative du 30 juillet 2020.

Dans ce contexte, la planification financière va constituer un enjeu important du mandat avec des choix importants afin de préserver l'autofinancement.

Malgré ce contexte contraint, la majorité municipale engagera dès 2021 des actions visant à renforcer à la fois l'attractivité de Bourges et de son agglomération et la proximité avec tous ses habitants, en somme faire de Bourges une Ville pour toutes et tous.

Cela passera notamment par une action résolue sur la Santé pour lutter contre le désert médical et faciliter l'accès aux soins, une politique éducative et culturelle ambitieuse, un investissement soutenu dans le Sport, une requalification du Centre-ville, un engagement de la ville dans la Transition Ecologique, une requalification de nos quartiers notamment à travers le NPRU, un soutien au tissu associatif, un effort accru en direction de la sécurité avec le recrutement de policiers municipaux et la création de brigades de proximité, la mise en œuvre d'un plan de Propreté Urbaine pour tous les quartiers, la poursuite de la politique de solidarité envers les aînés, les liens intergénérationnels et le handicap, le renforcement de l'attractivité de la Ville de Bourges et de son agglomération, le développement de la démocratie locale et l'amélioration de nos Services Publics.

Par ce budget 2021, la majorité municipale a fait le choix des projets, de la stabilité fiscale et du maintien de la dette.

Joël Allain, Maire-Adjoint aux Finances, à l'administration générale et aux ressources humaines pour la majorité municipale

OPPOSITION

Budgets 2021

Les conseils municipal et communautaire d'avril étaient notamment consacrés au budget. Si celui présenté à l'agglomération se montre prudent, il n'en est pas de même pour la ville. En effet, l'agglomération a choisi de garder des marges de manœuvre. Nous avons voté favorablement ce budget.

Concernant celui de la ville, nous nous sommes abstenus pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci notamment, la remarque de la Présidente de Bourges Plus, rappelant au maire qu'il n'avait pas sollicité des fonds de concours de l'agglomération : oubli ou volonté de ne pas travailler ensemble ? Autre raison, le Maire a rappelé sa promesse de ne pas dépasser 115 M€ d'endettement durant tout le mandat : les chiffres du budget 2021 le place à 116,3 M€.

Mais au-delà des chiffres, c'est l'incohérence entre mairie et agglomération qui inquiète : endettement massif à la mairie et prudence à l'agglomération. Cette incohérence a d'ailleurs été soulignée par le Maire lui-même au conseil communautaire. La réponse de la Présidente de l'agglomération est claire : « Moi, j'ai trop longtemps siégé [...] dans l'opposition municipale pour ne pas savoir dans quelles impasses des politiques trop dispendieuses nous emmènent ». Tout est dit !

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com - 07 49 19 47 06

Relance ?

La majorité municipale présente son budget comme un budget de relance. Plus qu'une relance, clairement mise en œuvre aux échelons européen, national et régional, on y voit surtout une manière de justifier un risque de dérapage dans la maîtrise de la dette pour mettre en place un programme dont les promesses ont déjà été décalées.

Elisabeth Pol-Ludwig Speter-Lejeune

Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

A l'occasion de la présentation du budget 2021, Monsieur le Maire a fait les déclarations suivantes ; il faudra décaler certains projets et revoir d'autres à la baisse, contenir les dépenses de fonctionnement et maintenir la dette à 115 millions d'euros (111 millions en 2020). L'exercice du pouvoir est-il synonyme de renoncement, relayant les engagements de campagne à la rubrique « promesses non tenues ». Pour Bourges Trajectoire, faire de la politique, c'est respecter la confiance des électeurs.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



LES DATES CLÉS

- 1^{er} avril 1985 : naissance de Sophie, à Vichy
- 27 juin 1990 : naissance de Clément, à Bourges
- septembre 2019 : création de l'entreprise « Les Mystères de Bourges » pour l'escape game urbain
- 1^{er} octobre 2020 : lancement de la campagne de financement participatif pour « L'Enquête Sherlock »
- Été 2021 : programmation d'animations pour les festivités de la place Cujas

LES MAÎTRES DES MYSTÈRES

Sophie et Clément Bouakkaz sont les concepteurs de l'escape game urbain « Les mystères de Bourges ». Rencontre à deux voix.

Sophie, la « passeuse » d'histoires

L'ancienne chargée de communication dans la grande distribution est une « créative ». « J'aime organiser et développer des idées. Après avoir beaucoup travaillé sur mon projet professionnel, quand l'opportunité de me lancer s'est présentée, j'ai foncé ! » Sophie grandit dans le quartier Turly. « Je suis allée au collège Jules Verne puis au lycée Alain-Fournier où j'ai décroché un Bac L, option Art-Plastiques. » Ensuite, licence d'Histoire de l'art à l'université de Tours et des postes dans le privé et des collectivités. Sans oublier, le rôle essentiel de parents soucieux de transmission. « Les week-end, pendant les vacances, on n'y coupait pas avec visites de châteaux et de monuments. Je leur dois donc aussi ma passion pour l'Histoire et les histoires. » Voici donc le parcours qui mène la jeune entrepreneuse à créer à l'été 2019, l'escape game urbain « Les mystères de Bourges ».

Le principe : « Un jeu de piste à énigmes en plein air qui replonge les habitants de Bourges et d'ailleurs dans l'histoire de la ville. » Le premier jeu a pour thème la vie de Jacques Cœur, personnage emblématique s'il en est. « Mon idée est d'amener chacun à porter un regard différent sur ce qui l'entoure car au quotidien, on finit par ne plus y prêter attention. » Sophie va faire la promotion de son activité et de ce « nouveau regard » sur l'Histoire, via Instagram. « Au départ, sans investir beaucoup de moyens, j'ai communiqué par les réseaux sociaux. Grâce au bouche-à-oreille, notre circuit a intéressé un public de plus en plus nombreux, avec une explosion des demandes suite au premier confinement. »

Elle n'est jamais aussi contente que lorsqu'elle voit les enfants, parents et grands-parents se lancer dans « son » enquête. « J'adore quand ils reviennent et me disent qu'ils ont découvert ou appris quelque chose ! » Un second circuit « Autour de Geoffroy Tory » est en préparation. « L'enjeu est désormais de faire grandir à la fois mon entreprise et toutes mes idées. » Un sacré défi pour cette passeuse d'histoires.

Clément, l'alchimiste

Il est la preuve que l'on peut être ingénieur chimiste et « circuler » parmi les dédales de l'Histoire. Dans le duo, c'est Clément qui encourage sa sœur et trouve des solutions lorsqu'elle est bloquée. « J'ai adoré quand elle s'est lancée à son compte. Je revenais d'une expérience professionnelle à l'étranger et j'ai profité de la transition pour l'aider dans son projet. » Petit, Clément suit sa sœur dans les mêmes établissements scolaires berruyers. Plus tard, il préférera la voie scientifique et une école de chimie. En 2016, le jeune homme s'envole pour le Brésil où il restera deux années, avant de revenir à Bourges.

« À mon retour, j'ai complété ma formation avec des compétences de développement web car je sentais que quelque chose manquait à mon bagage technique et les entreprises regorgent de données que je ne pouvais exploiter facilement. Par la suite, cela me plairait de pouvoir lier toutes ces compétences de chimiste et de développeur. »

Pour l'heure, Clément a rejoint l'aventure entrepreneuriale avec sa sœur. « Ce travail en commun est une première. » Partir d'une simple idée et devoir tout réaliser à partir de zéro, ce défi a forcément plu au profil expérimental du Berruyer. « Nous avons conçu le premier circuit en deux mois de travail. » Pour cela, il se réfère aux écrits, archives, ouvrages sur les sujets abordés. « Nous ne nous limitons pas à la vérité historique stricte mais les thèmes abordés et les lieux mis en lumière ont pu avoir un lien entre eux. » Le domaine de l'évènementiel est nouveau pour le chimiste et le pousse à se réinventer. « J'embête ma sœur avec de nouvelles idées tous les jours. Elle n'en peut plus ! (rires). L'animation, c'est à la fois amusant et sérieux car l'enjeu est aussi de construire un modèle d'entreprise rentable. »

Un challenge que le duo compte bien relever, malgré la crise sanitaire. « Si le centre-ville et les commerçants peuvent aussi en profiter, c'est encore mieux. » Il avoue cependant, une petite pression : ne pas décevoir le public, en particulier les adeptes de la première heure. Voilà son obsession.

INFOS SUR www.lesmysteresdebourges.fr

 Les Mystères de Bourges  [lesmysteresdebourges](https://www.instagram.com/lesmysteresdebourges)